

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



26079278

le,

Déposé / Reçu le

15 JUIN 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0689 785 608**

Nom

(en entier) : **SereniMax**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **1160 Auderghem, Chaussée de Wavre 1110**

Objet de l'acte : Transfert de siège - modification de statuts

Aux termes d'un acte reçu par le notaire Catherine Croes, à Wezembeek-Oppem, le 19 avril 2024, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « SereniMax », ayant son siège à 1160 Auderghem, Chaussée de Wavre 1110 avec le numéro d'entreprise 0689.785.608, laquelle a décidé :

1. Première résolution

L'assemblée décide transférer le siège de 1160 Auderghem, Chaussée de Wavre 1110 à 1950 Kraainem, Kraainemlaan 33, à compter de ce jour.

2. Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adopter des nouveaux statuts en néerlandais, en accord avec les résolutions précédentes et suite au transfert du siège.

3. Troisième résolution

L'assemblée accorde une autorisation spéciale à l'organe de direction pour la mise en œuvre des décisions précédentes.

4. Quatrième résolution

Une procuration spéciale est accordée à la société « Eldeco » à Ganshoren, avec pouvoir de substitution et pouvoir d'agir individuellement, mettre en conformité l'inscription de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises avec les décisions précitées.

5. Cinquième résolution

L'assemblée charge chaque collaborateur de la société à responsabilité limitée "NOTARIS CATHERINE CROES" dont le siège social est établi à Wezembeek-Oppem, rue Joseph De Keyzer, 6, et dont le numéro d'entreprise est 0715.974.222, de rédiger le texte coordonné des statuts de la société, de le signer et de le déposer auprès du tribunal, conformément aux dispositions légales en la matière.

POUR L'EXTRAIT ANALYTIQUE

Notaire Catherine Croes

DÉPÔT SIMULTANÉ :

- Délivrance du procès-verbal ;
- Statuts coordonnés ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2026 - Annexes du Moniteur belge